

PÔLE DANSE
Emploi du temps prévisionnel 2024 – 2025
Danse Contemporaine 2^{ème} et 3^{èmes} Cycles
Hors Temps Scolaire

2^{ème} Cycle 1^{ère} année HTS

L'élève qui souhaite suivre une discipline complémentaire en fait la demande auprès de la Direction du Pôle Danse

Cours	Jour	Horaire	Professeur	Studio
Danse contemporaine	Lundi	18h45/20h15	R. Quaglia	334
	Mercredi	14h00/15h30	R. Quaglia	315
Formation Musicale Danseur			15h45/16h45	E. Agresti
Danse contemporaine	Jeudi	18h45/20h15	R. Quaglia	315

2^{ème} Cycle 2^{ème} année HTS

L'élève qui souhaite suivre une discipline complémentaire en fait la demande auprès de la Direction du Pôle Danse

Cours	Jour	Horaire	Professeur	Studio
Danse contemporaine	Lundi	18h45/20h15	R. Quaglia	334
	Mercredi	14h00/15h30	R. Quaglia	315
	Jeudi	18h45/20h15	R. Quaglia	315
Formation Musicale Danseur	Vendredi	17h30/19h	M. Petit	326

2^{ème} Cycle 3^{ème} année HTS

*Un élève entrant directement en 2C3 doit suivre l'enseignement de la FMD pour l'UE validée en 2C2****

Cours	Jour	Horaire	Professeur	Studio
Danse contemporaine	Mardi	18h30/20h00	E. Jouret	310
	Mercredi	14h30/16h00	E. Jouret	330
		16h30/18h	R. Quaglia	315
Histoire de la Danse 1	Vendredi	18h30/20h00	S. Dalle	109

2^{ème} Cycle 4^{ème} année HTS

*Un élève entrant directement en 2C4 doit valider l'UE de FMD et l'UE d'Histoire de la Danse 1****

Cours	Jour	Horaire	Professeur	Studio
Danse contemporaine	Mardi	18h30/20h00	E. Jouret	310
	Mercredi	14h30/16h00	E. Jouret	330
		16h30/18h	R. Quaglia	315

Les 3^{èmes} Cycles HTS

(Cycle d'Orientation, Amateur et Spécialisé)

Un élève entrant directement en 3^{ème} cycle priorisera la FMD et l'Histoire de la Danse 1 étudiées en 2^{ème} cycle***
Selon le niveau de l'élève dans son cursus, un choix est à voir avec les professeurs pour la complémentaire et l'AAFCMD

Cours	Jour	Horaire	Professeur	Studio
Danse contemporaine	Lundi	18h30/20h00	E. Jouret	312
	Mardi	18h30/20h00	J.P. Alvarez	312
	Jeudi	18h45/20h15	J.P. Alvarez	312
AAFCMD * (pour les élèves en 3C Spé)	Vendredi	15h00/17h00	M. Demaret	330
Histoire de la Danse 2 ** (pour les élèves en 3C Spé ayant validé l'HDD 1) 10 cours : dates à définir		17h30-18h30	S. Dalle	109

* L'Anatomie et Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé est obligatoire pour les élèves en 3^oCycle Spécialisé

** L'Histoire de la Danse 2 est obligatoire pour les élèves en 3^oCycle Spécialisé ayant validé leur année d'Histoire de la Danse 1

*** Elèves entrant directement en 2C4 ou en 3C doivent suivre les cours de :

- FMD : vendredi de 17h30 à 19h, en 326
- Histoire de la Danse : lundi de 17h15 à 18h45, en 109